



Conditions générales des stages

En validant l'inscription de votre enfant aux stages, vous adhérez aux conditions générales de la RCA Fernelmont Sport Culture. La mise en place de règles instaure un cadre dans lequel votre enfant pourra évoluer en toute transparence.

Respect des règles de vie en groupe :

Le premier jour, lors de l'accueil du stage, le responsable explique les règles élémentaires d'organisation et de gestion des activités. Chaque participant s'engage à respecter les consignes générales annoncées par le responsable.

Tranche d'âge adaptée :

Les tranches d'âge indiquées dans la présentation des stages doivent être prises en compte.

Prix des stages

Les prix des stages comprennent l'encadrement, le matériel mis à disposition, l'assurance des participants, les sorties extérieures et les transports éventuels, la mise à disposition des infrastructures.

Réduction Famille

Lorsque 2 enfants d'une même famille (2 enfants habitant à la même adresse) participent à une même semaine de stage, nous attribuons une réduction de 5€ sur la somme totale. Cette réduction grimpe à 15€ pour une inscription de 3 enfants d'une même famille à une même semaine de stage.

Remboursement des stages

Aucune réduction n'est perçue en cas d'absence non justifiée par un certificat médical. Le remboursement d'une partie de stage est d'application en cas de maladie ou d'accident et ce, sur présentation d'un certificat médical.

Forfait de remboursement :

7 jours avant le premier jour : remboursement de 100%

Présence 1 journée : remboursement de 50%

Présence 2 journées : remboursement de 30 %

Présence de 3 journées : remboursement de 15%.

Une absence d'un jour ne donne pas droit à un remboursement.

Aspect médical

Les participants doivent disposer des aptitudes nécessaires à la pratique des activités sportives proposées. Au travers d'une fiche santé, les parents sont tenus de mentionner toutes les informations nécessaires à l'état de santé de l'enfant. La fiche santé doit être remise au responsable du stage, avant

le début du stage. Cette fiche santé restera uniquement à disposition de la RCA Fernelmont Sport Culture et ne pourra en aucun cas être transmise à une autre structure.

Horaires

L'accueil des participants se fait à partir de 8h00 et la garderie du soir se termine à 17h30. Les parents s'engagent à respecter ces horaires et seront particulièrement attentifs à ne pas dépasser les heures mentionnées. Tout dépassement de l'horaire de garderie (non justifié au préalable) entrainera un supplément de 1€/min/enfant.

Assurance :

La RCA Fernelmont Sport Culture assure les stagiaires contre les risques en accident corporel et contre les risques en responsabilité civile. Le remboursement de l'assurance est limité au remboursement du coût des soins par référence au tarif de l'INAMI pour la part excédent l'intervention de la mutuelle. Il existe cependant des plafonds de remboursement, notamment en matière de soins dentaires.

Le bris des lunettes et les vêtements déchirés ou abîmés ne sont pas couverts.

Les conditions générales de notre assurance sont disponibles sur simple demande.

Matériel personnel

Le matériel personnel amené par les enfants sur les stages (Gsm, vélo, casque, roller, nerf, ...) n'est pas couvert en cas de dommage.

Activités extérieures

En cas d'intempéries, les stages organisés à l'extérieur sont maintenus. Les enfants doivent se munir de vêtements contre la pluie et éventuellement d'une tenue de rechange. En cas d'intempéries, de difficultés organisationnelles ou de cas fortuits, l'Asbl se réserve le droit de modifier ou non les activités extérieures.

Tenue vestimentaire et matériel

Chaque stagiaire doit se munir d'une tenue adaptée à son stage.

Chaussures et tenues sportives sont souhaitées pour les stages. Deux paires de chaussures sont préconisées (une propre pour l'intérieur et une seconde pour l'extérieur)

Vieux t-shirts pour les stages artistiques.

Pour les stages de vélo et de VTT, les vélos doivent être en parfait état de fonctionnement. Le participant devra également se munir d'un casque. Le port du casque est obligatoire.

Pour les stages de pêche, le participant peut se munir d'un siège repliable et de bottes si nécessaire.

Pour les stages de natation, le sac doit comprendre au minimum : maillot, essuies, lunettes si besoin. Nous disposons de bonnet pour les enfants.

Savoir vivre

Chaque stagiaire s'engage à respecter autrui ainsi que le ROI de notre RCA. Tout acte de violence physique ou verbale et toute moquerie sont proscrits. Chacun s'engage à respecter l'autre et à favoriser l'entraide, la bonne humeur et la solidarité au sein du groupe. La RCA Fernelmont Sport Culture insiste sur les règles de politesse et de savoir-vivre envers ses participants, ses encadrants et ses responsables.

Interventions financières des mutuelles

Pour pouvoir bénéficier des remboursements liés à votre mutuelle, il est impératif que vous nous déposiez, durant le stage, le document papier spécifique à votre mutuelle. Le papier sera complété et rendu le dernier jour de stage.

Pour les plus petits...

Nous demandons que les plus petits de 3 ans soient autonomes sur le plan propreté et ne portent plus de langes.